

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/04/2017

Dossier complet le :

07/04/2017

N° d'enregistrement :

2017-00508

1. Intitulé du projet

Étude cas par cas pour une demande de défrichement d'une parcelle boisée de 10 320 m² (non soumise) en vue de la construction d'un groupe scolaire intercommunal sur la commune de Matemale (66 210)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de communes Pyrénées catalanes

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DEMELIN Jean Louis, Président

RCS / SIRET

2 | 4 | 6 | 6 | 0 | 0 | 4 | 6 | 4 | 0 | 0 | 0 | 6 | 8

Forme juridique EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains	Étude cas par cas en raison d'une SHON inférieure à 10 000m ²
36e	Ici pour le groupe scolaire la SHON est de 3 200 m ² Surface concernée par la demande de défrichement = 10 320 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est de défricher 10 320 m² de forêt non soumise au régime forestier en vu de la construction neuve d'un groupe scolaire intercommunal (école primaire, école maternelle, centre de loisirs, crèche, cantine, gymnase scolaire).

Actuellement la parcelle est pour une partie boisée et l'autre partie à nue. En effet cette zone est une ancienne décharge à gravas inerte de la commune. Il n'y a pas d'enjeux forestiers ni agricoles. Le projet a eu un accord favorable en CDPENAF du 5 avril 2017. Le choix de cette parcelle permet de construire le groupe scolaire sur un lieu sans enjeux agricoles et ainsi préserver d'autres terres agricoles s'il avait été construit aux abords de la commune de Matemale (les terres agricoles étant situé aux abords des villages). De plus ce choix de parcelle a été fait car des équipements sont déjà en place (stade, piscine) et donc pourront être utilisés par les enfants sans avoir à réaliser des déplacements véhiculés (réduction des coûts, des émissions des gaz à effet de serre, moins de pertes de temps pour les enfants).

Cette zone est comprise entre un stade, une piscine et un camping : il n'y a aucun enjeu environnemental

Zonage : RNU. Dérogation Loi Montagne accordée par le préfet (pas de pression foncière et préservation des terres agricoles)

4.2 Objectifs du projet

Offrir aux enfants du RPI Capcir :

- une école aux normes
- un site concentré pour réduire les temps de déplacement
- un enseignement de qualité : lien entre les cycles
- une école avec des équipements sportifs à proximité (déjà existants : stade et piscine).

Réduire les coûts :

- Bâtiment BPOS
- Réduction des coûts de transport

Préserver les terres agricoles, l'environnement et les paysages :

- agricole : cf 4.1
- paysagers : le projet est dans une dépression ce qui permet d'avoir un très faible impact sur le paysage. Aucune visibilité depuis les villages. De plus, le bâtiment est en ossature et bardage bois : intégration dans le milieu naturel et boisé
- un jardin botanique sera réalisé dans le projet afin de sensibiliser les enfants à l'environnement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- 1ère étape : défrichage de 10 320 m²

Les arbres seront pour partie donnés à l'affouage pour les habitants du village de Matemale (mai 2017) et pour partie vendu par l'ONF (juin - juillet 2017). Pas besoin de débardage car la parcelle est plane et accessible. Les arbres seront directement mis sur grumier et sortie du site par un chemin communal déjà existant.

Les arbres seront déssouchés par la Communauté de communes (Aout 2017)

- 2e étape : construction du groupe scolaire

Construction d'un bâtiment BPOS

Ossature bois

Bardage bois : provenance scierie intercommunale de Matemale

Isolation : paille

Bâtiment éco exemplaire

Chaudière bois : plaquette de la scierie intercommunale de Matemale

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Fonctionnement normal d'une école, crèche et centre de loisirs : ouverture par phase (décembre 2018 et septembre 2019)

- Eau et assainissement : raccord au réseau existant de la commune

- Trafic attendu :

Hors vacances scolaire, mercredi et week-end :

- * Pic maximal horaire : 24 voitures
- * Pic maximal horaire : 2 bus
- * Total voitures journalier : 102 voitures et 4 bus

Vacances scolaires et mercredi :

- * Pic maximal horaire : 12 voitures
- * Pic maximal horaire : 0 bus
- * Total voitures journalier : 78 voitures

Ce trafic est considéré faible par les services départementaux des routes : pas besoin d'ouvrage particulier. Surtout que l'accès dessert déjà un stade et une piscine

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire : en cours d'instruction
 - Étude loi sur l'eau : étude réalisée et prise en compte dans le permis de construire
 - Demande de défrichement : Surface comprise entre 0.5ha et 25 ha. Donc nécessite de faire cette étude au cas par cas
 - ICPE : Pour la cuve de gaz de la chaudière de secours
 - Passage en CDPENAF et demande dérogation loi Montagne : Réalisé et accord favorable
- Par rapport à l'urbanisme : pas besoin de faire une étude d'impact (parcelle inférieure à 5ha : division parcellaire en cours)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher : 10 320 m ²	cf colonne de gauche
Surface de plancher : 3 200 m ²	
Terrain d'assiette : En cours de division parcellaire (inférieur à 5ha). Le projet sera sur cette parcelle.	
Superficie du massif forestier : Si on considère que la camping isole ce massif : 225 656 m ² sinon plusieurs milliers d'ha	
Nombre d'unité de stationnement : 25 véhicules	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Lieu dit : "Tord"

Parcelle : Numéro temporaire 1090 section D (changement de numéro lors de la finalisation de la division parcellaire)

Commune de Matemale

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 2° 34' 54" 42N Lat. 0 2° 06' 38" 69E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :
RAS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional des Pyrénées catalanes Projet travaillé en partenariat avec le PNR
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Tout dépend ce qu'on entend par "à proximité". Pour information, site du Madres Coronat à 800m, comme tout le plateau du Capcir
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Ancienne décharge à gravas inerte

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet isolé entre : - 1 stade - 1 barrage au Sud - 1 route à l'Est - 1 camping à l'Ouest
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- zone boisée (non soumis au régime forestier) - Agricole : Non Avec faible enjeu : CDPENAF, avis favorable
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il augmente légèrement le trafic sur le lieu (cf explications dans le Cerfa). Par contre sur le territoire, il réduit grandement le trafic
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas de lumière après 19h. Groupe scolaire fermé.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas dans le milieu.</p> <p>Connexion au réseau communal existant</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Paysage : pas d'impact. Il se situe dans une dépression qui permet de masquer le projet (pas de cône de visibilité depuis les villages, sentiers de randonnée) Concernant le petit paysage, éco construction bois. S'intègre donc bien dans le site boisé
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les arbres n'ont pas un rôle sylvicole mais simplement un rôle de paravent pour protéger le stade. Pas d'usage agricole Les aménagements sont déjà existants sur la zone (piscine, stade, camping)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Pas d'effet cumulé lié à la circulation : circulation négligeable

Pas d'habitation en voisinage

Pas d'impact visuel

Pas d'incidence lié au projet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Récupération des déchets de construction
- Isolation à la paille
- Eco construction bois
- Peinture intérieure normée pour les enfants (sans risques environnementaux)
- Mise en place d'un jardin botanique de plantes locales
- Réimplantation d'arbres locaux sur site et en dehors (lié à la demande de défrichage)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non.

Choix du site.

Car les élus ont voulu un projet exemplaire en terme d'environnement.

Lors du concours d'architecte, le bureau choisi est celui qui était le plus expérimenté en terme d'éco construction.

D'ailleurs le projet est éligible, au niveau régional, au label effinergie

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- PC4

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Llagonne

le, 27 avril 2017

Signature



uant sur le cadre ci-dessus

